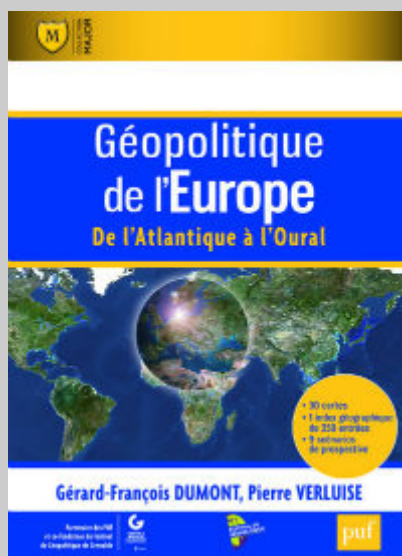


## Diploweb.com recommande :



**G-F Dumont et P. Verluise**

Géopolitique de l'Europe. De l'Atlantique à l'Oural, PUF. 30 cartes, 1 index, 9 scénarios de prospective.

## Géopolitique d'Oman

LES CHOIX D'UNE PÉTROMONARCHIE DISCRÈTE

samedi 5 mars 2016, par Alexandre MOUTHON

### L'auteur :

Géographe et photographe, travaille en indépendant à la réalisation de récits documentaires, notamment photographiques et vidéographiques, ainsi qu'à des articles de fond. Il développe également une activité d'analyste consultant.

Retrouvez l'article à cette adresse :

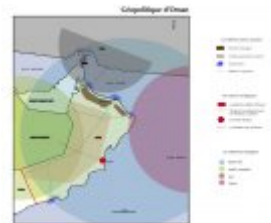
<http://www.diploweb.com/Geopolitique-d-Oman.html>

**Discret, le sultanat d'Oman devient un acteur à considérer. En quoi ses**

**choix politiques, passés et présents, impactent-ils la région et son territoire ? La société qui les porte est-elle aussi stable que son image aimerait nous le faire croire ? A. Mouthon présente une solide étude, appuyée sur un terrain, illustré d'une carte et de photographies.**

**DIFFICILE** de veiller le Sultanat d'Oman tant les signaux sont de faibles bruits, davantage encore dans la sphère francophone. Peu de littérature académique et officielle, peu de dépêches, peu d'alertes, peu de visites médiatisées, donnent à entendre, à lire et à parler du Sultanat d'Oman. C'est d'ailleurs en des termes similaires que Pierre Razoux introduit sa note de recherche stratégique « Oman : future pièce maîtresse de la stratégie américaine dans le Golfe et l'Océan Indien » [1].

Un Etat qui dispose d'une telle position géostratégique au Moyen-Orient et qui demeure si discret interroge le curieux et sans aucun doutes les puissants et les puissances, dans les antichambres des ambassades et des ministères, des conseils d'administration et des états-majors. Monarchie absolue, islam, rente énergétique, voisins difficiles à fréquenter, vigie du détroit d'Ormuz et pourtant peu de vagues et quelques faits divers [2]. Vu de Paris, il s'agirait de créer des relations plus étroites avec Oman, alors que ses intérêts ont choisi plus massivement le Qatar et les Emirats Arabes Unis.



**Carte géopolitique du sultanat d'Oman**  
Copyright 2016 Alexandre Mouthon/Diploweb.com

**Le sultanat d'Oman n'est pas un mirage d'Arabie. En quoi ses choix politiques, passés et présents, impactent-ils la région et son territoire ? La société qui les porte est-elle aussi stable que son image aimerait nous le faire croire ?**



**Sultanat d'Oman**

Copyright Alexandre Mouthon, 2016/Diploweb.com

C'est une mission de terrain à Oman en 2015, au cours de laquelle nous avons été amenés à parcourir le territoire et à rencontrer les populations, qui nous offre l'occasion de **proposer des éléments de réponses sous la forme d'une synthèse en trois actes.**

Tout d'abord, le Sultanat d'Oman émerge comme un acteur diplomatique de premier ordre au cœur d'un Moyen-Orient belligère. C'est la conséquence du choix d'une politique extérieure basée sur la non-ingérence et le non-alignement, menée par le sultan Qabous qui pèse tout au trébuchet depuis 1970. Elle accuse quelques beaux succès et les attentes sont élevées notamment vis-à-vis de l'issue de la guerre en Syrie et de la normalisation des relations entre l'Arabie Saoudite et l'Iran.

**Ensuite, le Sultanat d'Oman est un État rentier.** Mais les réserves de pétrole omanaises (1% de celle du Moyen-Orient) sont beaucoup plus restreintes que celles de ses voisins du Conseil de Coopération du Golfe [3] (CCG) tout comme l'est sa puissance de frappe financière (de moindres réserves de changes et les seconds PIB et PPA les plus faibles du CCG), ce qui motive une politique économique de diversification.

**Enfin, en apparence, règne la paix sociale.** Elle est basée sur la redistribution de la rente énergétique et ses modalités, assurée par la figure unificatrice du sultan Qabous. Ce contrat social le légitime. Cependant, l'État providence n'est pas exempt de facteurs de déstabilisation.

## I. D'une Histoire d'interface à l'ombudsman d'Arabie



**Oman. Le quartier des ministères et de la résidence du sultan**  
Le jardinier est un Sikh, d'origine pakistanaise. Copyright 2016  
Alexandre Mouthon/Diploweb.com

### **La fondation du pays et de l'État : vers l'indépendance et la souveraineté**

Les Portugais sont les premiers à établir au XVI<sup>ème</sup> siècle une présence européenne sur la côte de Mascate et dans l'intérieur des terres omanaises, dont l'actuelle présence de forts témoigne. À partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, afin de protéger ses intérêts, la Compagnie Anglaise des Indes Orientales souhaite s'y installer militairement. Face aux refus répétés des sultans, aux dommages imputés à la piraterie, aux prétentions de ses rivaux, les Britanniques, à force de pressions, arriveront à leurs fins avec un premier traité en 1798. Le territoire métropolitain omanais était divisé en deux entités socio-politiques, ce qui perdurera jusqu'en 1970 : le littoral de Mascate, une thalassocratie qui accumule les richesses commerciales issues de son empire, et l'intérieur montagnard et désertique, organisé en confédérations tribales pauvres. De la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle au protectorat britanniques *de facto* à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle l'empire omanais reposait sur le grand commerce d'esclaves, d'armes et d'épices à travers l'Océan Indien occidental et ses colonies de l'île de Zanzibar, de la côte somalienne et kenyane swahilie, et du Baloutchistan côtier (à cheval sur l'Iran et le Pakistan actuels) avec l'enclave de Gwadar. Les Britanniques font en sorte d'éviter que les Omanais ne s'unissent en protégeant les sultans de Mascate, les Al Bou Saïd, en favorisant la séparation d'Oman du Sultanat de Zanzibar en 1861 [4], et en interdisant la vente d'armes et d'esclaves. Division, partition et enfin réconciliation d'intérêt avec le traité de Sib en 1920 dans lequel les Britanniques s'assurent que le Sultanat de Mascate (Plaine de la Batinah, la région du Dhofar, la péninsule de Musandam et le port de Sour) et l'arrière-pays (les forces tribales de l'Imamat [5]) commercent pacifiquement sous le giron de la couronne. Dans l'Entre-deu-

-guerres, le territoire omanais devient une escale aérienne, militaire et civile, vers les Indes britanniques, et surtout un territoire de prospection pétrolière. Les compagnies détenues par les Britanniques, les Américains et les Français signent les accords de La Ligne Rouge en 1925. Ils prévoient un partage des réserves du Moyen-Orient (sauf en Iran et au Koweït). Les Britanniques s'assurent, contre protection militaire, le bon vouloir des sultans du Golfe pour l'obtention des concessions pétrolières, notamment dans l'arrière-pays tribal omanais, où se jouent, dans le désert du Rub Al-Kahli, les tracés frontaliers de l'Arabie Saoudite naissante. Dans le même temps, ils transforment progressivement l'administration du Sultanat de Mascate afin de renforcer ses capacités de gouvernance, au détriment de l'Imamat intérieur (déposé en 1955). Dans l'immédiat après guerre, l'influence britannique est encore solide en Oman bien que les Américains de l'Arabian-American Oil Company (ARAMCO) s'enracinent en Arabie Saoudite. Après la Crise de Suez de 1956 s'ajoutent des difficultés financières qui poussent les Britanniques à chercher à se retirer militairement du pays, tout en s'assurant que le sultan en place soit suffisamment puissant [6] pour conserver la stabilité nécessaire à la sauvegarde de leurs intérêts. Une vacance militaire britannique sur le détroit d'Ormuz forcerait les Américains, alors en pleine Guerre du Vietnam, à prendre la main dans la région pour assurer la continuité spatiale avec leur dispositif de soutien à l'Iran et à l'Arabie Saoudite, dit dispositif « des piliers jumeaux ». En 1962-1963, au Sud-ouest, à la frontière yéménite, les Dhofaries, pauvres et délaissés, se soulèvent contre l'absolutisme centralisateur du gouvernement de Mascate. Le Dhofar est pourtant la région d'origine d'une partie de la famille du sultan. Le Front de Libération du Dhofar (FLD) est créé en 1964. Le Front de Libération Nationale (FLN), parti marxiste-léniniste qui dirige la République Démocratique Populaire du Yémen (RDPY) après le départ des Britanniques d'Aden, lui accorde son soutien en 1968. Le conflit s'intensifiant, le FLD devient le Front de Libération Populaire du Golfe Arabe Occupé (FLPGAO), qu'arme la Chine communiste, puis, en 1974, le Front Populaire de Libération d'Oman (FPLO). Des puits de pétrole de la Petroleum Development Oman (PDO) sont menacés en 1970. C'est donc dans le contexte d'un conflit régionaliste, puis idéologique, que les Britanniques facilitent la prise de pouvoir le 23 juillet 1970 du nouveau sultan, Qabous bin Saïd, quinzième sultan de la famille des Al Bou Saïd, régnante depuis 1749. Il réunit l'arrière-pays Oman et Mascate dans le Sultanat d'Oman et s'arroge les pleins pouvoirs en étant à la fois chef d'État, Premier ministre, commandant en chef des forces armées, ministre de la défense et ministre des affaires étrangères. Pour mettre fin à la Guerre du Dhofar en 1975, les FAS reçoivent l'aide des Britanniques du Special Air Service (SAS), de l'Iran du Shah (soldats et armes américaines), des États-Unis (armes), de l'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis (aide financière), et de la Jordanie (renseignement). En 1976,

dans un pays en paix, indépendant et unifié, le sultan Qabous va œuvrer à consolider sa souveraineté. La rente énergétique sera mise au service du développement grâce à des partenariats publics privés (PPP) contractés avec des multinationales étrangères. L'administration sera un outil de redistribution de la manne. Sa politique extérieure sera guidée par la volonté d'entretenir une bonne entente avec ses voisins, à l'image de la création en 1987 d'une ambassade à Aden.

## **Un courtier de la paix dans la Péninsule arabique**

Ne pas s'opposer, ne pas participer, ne pas être contraint par les alliances, favoriser l'utilité au détriment de la puissance, « pacificatrice », « entremetteuse », telle sont les maîtres mots de la politique extérieure menée par le sultan Qabous. Comme nous venons de le découvrir, **l'Histoire du Sultanat d'Oman est celle d'un pays d'interface**, entre la péninsule Arabique, la Perse, l'Afrique de l'est, la sphère indienne (les indiens du Goudjerat sont nombreux à Oman) et l'Occident. Elle se prolonge aujourd'hui dans les choix diplomatiques régionaux du sultan, qui fait tout pour ne pas déstabiliser sa société afin d'éviter les crispations identitaires communautaires qui pourraient alimenter une radicalisation de l'opposition. Ses récentes prises de positions dans les enjeux régionaux illustrent la cohérence de sa politique déjà mise en œuvre pendant la Guerre Iran-Irak (1980-1988).

**Refusant d'intervenir au côté de Riyad au Bahreïn**, quand, en mars 2011, dans l'effervescence des contestations Tunisienne et en Egyptienne, la population a revendiqué plus de justice sociale dans un élan de désir démocratique. À Oman, le modeste mouvement citoyen de 2011 se cristallise alors surtout sur une demande d'annulation des crédits personnels auprès des institutions bancaires. Elle se solde par une ouverture du robinet de la rente, créant des emplois dans l'administration et augmentant les prestations sociales, afin d'acheter la paix sociale [7]. Le sultan refuse alors l'aide financière de dix milliards de dollars proposés par le CCG.

**Ses excellentes relations [8] avec Téhéran vont lui permettre de jouer les intermédiaires entre les Etats-Unis et l'Iran dans les négociations (2013-2015) sur le programme nucléaire iranien.** Qabous initie une rencontre secrète en mars 2013, avant l'élection de Rohani en juin 2013 (le sultan Qabous sera le premier dirigeant à orchestrer derechef une visite officielle) [9]. Ses pourparlers ont débouché sur un accord provisoire en novembre 2013, puis définitif le 14 juillet 2015 (avec comme corollaire la levée progressive des sanctions commerciales internationales sur ses exportations d'hydrocarbures [10]). L'Arabie Saoudite en sort affaiblie, ce que la chute du prix du baril en 2015

n'arrange pas. Selon le Fond Monétaire International (FMI), son déficit budgétaire atteindrait 23% de son PIB. L'Iran est un partenaire économique de choix pour Oman en plus d'être son partenaire géostratégique pour la cogestion (qui donne lieu à coopération militaire) du détroit d'Ormuz. Celle-ci ouvre l'accès à 40% de l'approvisionnement en pétrole du monde. Un accord de coopération économique existerait depuis mars 2014, prévoyant la livraison par l'Iran de gaz, durant 25 ans, via la mise en service d'un gazoduc sous-marin reliant le port omanais de Sohar (ouvrant directement sur l'Océan Indien), mais également la construction de plateformes pétrochimiques [11].

**Au Yémen**, unifié en 1990, au soulèvement des Houthis, s'ajoutent les activités Al-Qaïda dans la Péninsule Arabique (AQPA) ciblées par les drones américains [12]. En 2004, dans la région de Saada, des autonomistes, sous le commandement de Hussein Al-Houthi, prennent les armes, décriant leur marginalisation politique dans le Yémen du président Saleh. En 2011, le CCG organise sa destitution et la transmission de pouvoir à Mansour Hadi. Les Houthis le chassent avec leur coup d'état de janvier 2015, parachevé le 6 février 2015 par le groupe Ansar Allah [13]. Avec le temps, l'argument confessionnel est devenu un élément du discours houthiste, instrumentalisé dans la lutte régionale entre l'Arabie Saoudite et l'Iran. Le contrôle du détroit de Bab El-Mandeb passe pour les Saoudiens par le territoire yéménite. **Le Sultan Qabous refuse, sans s'opposer, de participer à la coalition** menée par Riyad avec le CCG, l'Egypte, la Jordanie, le Maroc et cautionné par le Pakistan et la Turquie. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France, couvrent la manœuvre qui est entérinée par le contreseing accordé à Riyad en avril 2015, avec la résolution 2216 du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU). L'opération « Tempête décisive » est lancée le 25-26 mars 2015 au Yémen contre les rebelles Houthistes zaydites chiites, vraisemblablement soutenus par l'Iran [14]. Selon le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR), Oman accueillerait des réfugiés du conflit yéménite. Des points de passage auraient été officiellement ouverts [15]. Les 300 kilomètres de frontière sont plus ou moins poreux selon la tolérance entretenue pour la contrebande des tribus yéménites. Par contre, les mouvements avérés des membres d'AQPA entre le Yémen et Oman sont surveillés (Said Kouachi, un des responsables de l'attentat de Charlie Hebdo en janvier 2015 y a transité). Les autorités omanaises se seraient rapprochées du département indien des travaux publics pour un projet de construction d'un mur de séparation [16]. Ces préoccupations ne sont sans doute pas étrangères à l'entretien de relations commerciales avec les complexes militaro-industriels occidentaux. Les essais du drone de surveillance suisse, le DO 228NG, du constructeur national helvète RUAG, début mars 2015, en témoigne [17], tout comme les visites de marchands d'armes de surveillance numérique révélées par l'unité de contre-espionnage de

Wikileaks [18]. RUAG participe au consortium européen qui développe le drone de combat nEUROn afin de concurrencer l'américain B2 [19].

**Les relations avec la Syrie de Bachar Al-Assad n'ont pas été interrompues.** Youssef al-Alawi Abdullah, chef de la diplomatie omanaise, s'est rendu en Syrie pendant l'été 2011. Le ministre des affaires étrangères syrien, Walid al Moualem, a réservé sa première visite dans un pays du Moyen-Orient au Sultanat d'Oman en août 2015, marquant ainsi le rôle incontournable de médiateur du sultan Qabous dans la sortie de crise syrienne [20].

**Oman ne participe pas à la coalition des pays arabes contre l'EI en Syrie et en Irak aux côtés de l'Arabie Saoudite et de ses alliés.** D'ailleurs, en décembre 2013, Oman s'oppose à la proposition de Riyad de créer une union militaire des pays du Golfe avec un commandement unifié. Ce refus participe aux nombreuses lignes de fissures au sein du CCG [21], alimentées par le désaccord récurrent entre les Saoudiens et les Qataris sur le soutien apporté par Doha aux Frères Musulmans en Egypte et à leurs antennes jusqu'à la péninsule. Mascate conserve une distance de bon aloi avec la puissance saoudienne en restant à l'écart de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et de l'Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole (OPAEP). Mais ses choix de positionnement par rapport aux organisations internationales, régionales et intergouvernementales, ne l'excluent pas d'être membre de l'ONU (1971), de la Ligue arabe (1971) et de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), en 1970.

**Son rôle dans la libération d'otages permet au sultan Qabous de façonner son image dans les heureux dénouements.** C'est le cas en 2009 avec la libération de trois américains, arrêtés en Iran, puis de deux autres en 2011. Cette même année, trois humanitaires français, ex-otages au Yémen, transitent par Oman. En 2012, c'est au tour d'une iranienne, détenue aux Etats-Unis, d'être de retour. En août 2015, Isabelle Prime, française détenue au Yémen, est accueillie au sultanat. En juin 2015, suit un journaliste américain [22]. En septembre 2015, une dépêche de l'AFP annonce l'arrivée à Oman, depuis Sanaa, de trois Américains, de deux Saoudiens et d'un Britannique.

Si le sultanat était protégé par les Britanniques jusqu'en 1971, **les Etats-Unis** ont depuis pris le relais [23] avec un accord de défense conclu en 1980. Cependant, une clause précise qu'ils ne peuvent pas se servir de leurs **bases militaires** de Masirah et de Thumrait (idem pour les Britanniques à Sohar) pour mener des attaques. **Une présence oui, mais pas pour faire la guerre.** Avec environ 10% du PIB consacré à la défense, le sultanat est d'ailleurs un bon client des industries d'armement occidentales, participant ainsi au plus grand marché d'armes officiel



du monde qu'est le Moyen-Orient. **Oman est en paix, diplomate et bien armé.** Sans atteindre les dépenses de Riyad, qui assurent le carnet de commande nécessaire au maintien de la production américaine, Oman achète made in US, notamment au sein du Foreign Military Sales (FMS) [24]. **La France est le troisième fournisseur d'armes du sultanat** après les Etats-Unis et le Royaume-Uni [25]. La flotte vieillissante de 27 SEPECAT Jaguar est progressivement remplacée par des Lockheed-Martin F-16 C/D Block 50 (seconde commande de 12 unités passée en 2011) [26]. Quid du Rafale de Dassault, présent aux Emirats Arabes Unis et au Qatar. Mais en 2012, une commande de 12 Eurofighter Typhoon et de 8 avions d'entraînement Hawk est passée pour une livraison en 2017, au consortium BAE Systems, EADS et Finmeccanica [27]. En 2013, une visite du secrétaire d'Etat américain John Kerry à Mascate a vu se concrétiser la vente d'un système de défense sol-air de l'entreprise Raytheon, du Massachusetts. État dont M. John Kerry était sénateur. Le missilier européen MBDA s'est fait coiffer au poteau. Côté français, Manhurin, le fabricant alsacien de machines de munition, a été choisi, fin 2013, pour construire une usine de cartouches [28]. Le fabricant de navires et de sous-marins DCNS, lié aux grands équipementiers et systémiers MBDA et Thalès, essaye de surnager au sultanat avec l'espoir de placer ses corvettes Gowind [29]. La Royal Navy d'Oman a besoin de vaisseaux pour lutter contre la piraterie et surveiller ses côtes. Thalès est présent sur le territoire via Thales Oman (2010) pour ses activités de soutien aux équipements aéroportuaires civils et militaires. Sur l'eau, la concurrence des Singapouriens de Singapore Technologie Marine et des Australiens de Austal Australia est rude. En 2014, le premier place quatre patrouilleurs et le second un vaisseau rapide d'assistance [30]. Sur terre, les 38 chars britanniques Challenger 2 du sultanat doivent être remplacés. L'Allemand Krauss-Maffei Wegmann (le 15 décembre 2015, l'alliance est finalisée avec le Français Nexter) serait en course avec 70 chars Léopard 2 [31].

**Sur les eaux du Golfe d'Oman et de l'Océan Indien, la coopération navale militaire entre la France (basée à Djibouti et aux Emirats Arabes Unis) et Oman s'exprime notamment au sein de l'opération multinationale de lutte anti-terroriste *Enduring Freedom* .**

La visite du chef d'état-major des armées françaises, le général d'armée Pierre de Villiers, à son homologue omanais, en avril 2015, illustre bien la place croissante accordée à Oman en tant que partenaire pour la stabilité régionale mais aussi en tant que client [32]. Des bâtiments français de la Marine font régulièrement escale à Mascate. Ils participent aux Task Forces 150, 151 et 152, tels les bâtiments de commandement et de ravitaillement (BCR) Var, navire-amiral de la Task Forces 150 [33], la frégate furtive Courbet ou encore la frégate antiaérienne Jean Bart. La

frégate française le Floréal a participé en mai 2014, à l'initiative d'Oman, à l'exercice Kanjar Hadd de lutte contre la piraterie, dans le cadre de la Task force 465 de la première opération navale de l'Union européenne, Atalante (2008-2014), qui s'inscrit dans le cadre de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) [34].

A la différence de Ryad qui, comme l'explique Fathia Dazi-Héni, s'est engagé dans une « diplomatie proactive » depuis les « Printemps arabes » de 2011, dans l'interstice laissée par Washington, Oman a choisi la discrétion, affirmant un peu plus son non-alignement. Pas de suivisme, pas d'armes et pas de *Riyal Politik*.

## II. De la diplomatie comme faiseuse d'image au service de l'attractivité croissante pour son territoire



Oman. Sur la route du pétrole, dans le désert d'Arabie.  
Copyright 2016 Alexandre Mouthon/Diploweb.com

Il s'agit pour Oman de tirer profit de sa situation au Moyen-Orient, levier que sa diplomatie s'emploie à activer entre valeur d'usage et valeur d'échange. Vendre sa position sans vendre sa souveraineté tout en intégrant ses intérêts économiques est une tactique délicate qui a besoin de s'adosser à une image internationale positive. S'assurer la paix avec l'extérieur, dorénavant son image, lui permet d'investir sur son attractivité pour capter des investissements directs à l'étranger (IDE), nécessaires à la diversification de son économie, et à la mise en valeur des nouvelles activités sur son territoire. **La rente géostratégique pourrait supplanter à long terme la rente énergétique, à moyen terme, elle la complète et la dynamise.**

### Une rente qui repose sur le pétrole, axée sur le gaz

**L'économie rentière omanaise se distingue des autres pétromonarchies par le fait que l'exploitation du pétrole fut tardive** puisqu'il a fallu attendre

1967 pour les premières exportations de brut [35]. **Les réserves prouvées d'accès aisés sont faibles et seront épuisées d'ici aux quinze ou trente prochaines années selon les sources** [36]. Au demeurant, le sultanat produit chaque jour l'équivalent de la moitié de la consommation française quotidienne. La Banque Centrale Omanaise (BCO) annonce, dans son dernier rapport, publié sur 2014, que les revenus tirés des exportations de pétrole et de gaz représentent environ 37,8 % de son PIB, qu'ils interviennent à hauteur de 84,3 % dans les ressources du gouvernement et qu'ils représentent 65,5% des exportations totale de marchandises. Le seuil de 105 dollars US le baril permet de s'assurer les recettes budgétaires nécessaires, ce qui rend vulnérable l'équation. L'extraction se déroule principalement *onshore*, dans l'arrière-pays, sur 31 blocs. Les explorations vont bon train. En 2013, les 33 puits d'exploration en activité, animés par PDO [37] et 16 compagnies étrangères [38], ont apporté de bonnes surprises, comme le bloc *offshore* 52, crédité selon le Oil & Gaz Journal, de 7 milliards de barils. Les récentes découvertes ne permettent de toute façon pas de se maintenir sur la voie du tout pétrole sans chercher à rentabiliser un maximum. C'est pourquoi d'importants moyens et facilités sont accordés à l'utilisation des technologies d'exploitation les plus innovantes. En effet, ces technologies sont le plus souvent maîtrisées par des pétroliers étrangers, des intérêts privés qui se voient offrir des conditions très favorables pour explorer et exploiter les réserves les plus difficiles d'accès et de coûts. L'exemple le plus connu, et sans doute le plus porteur d'avenir, est l'extraction à *Alam-West*, basée sur une centrale thermodynamique en partie solaire et non plus entièrement à gaz [39]. C'est là un projet pilote développé par PDO en contrat avec l'américain GlassPoint Solar, dans le capital duquel un des trois fonds souverains omanais, le State General Reserve Fund (SGRF), est entré, avec Shell. Un projet cent fois plus grand est lancé, le projet Miraah [40].

**Si le pétrole a jusqu'à présent sous-tendu le développement du pays, c'est le gaz qui semble offrir le relais le plus prometteur.** La valorisation des gisements de gaz naturel est récente et les explorations annoncent de substantielles réserves, peut-être pour soixante-dix ans [41]. À partir de l'an 2000 les investissements dans la liquéfaction du gaz ont permis la mise en route de deux usines à Qalhat, au nord de Sour (2000 et 2005), ouvrant ainsi un nouveau secteur au développement industriel, et notamment aux IDE entrants (Investissement Directe à l'Étranger). Oman LNG LLC est en charge des activités aval, de liquéfaction, de transport et de vente. C'est un consortium détenu à 51% par le gouvernement, à 30% par Shell, 5,54% par Total, 5% par Korea LNG, 2,77% par Mitsubishi, 2,77% par Mitsui, 2% par Partex et 0,92% par Itochu. Les activités amont, telles qu'extraction, transformation et acheminement par gazoduc sont contrôlées par PDO (avec Oxy, PTTEP) [42]. L'enjeu de l'augmentation de la production est d'autant plus fondamental que si Oman veut poursuivre ses

exportations, il lui faut satisfaire sa demande intérieure qui croît très fortement, au point qu'il soit nécessaire d'importer du gaz qatarie, via les Emirats Arabes Unis, au moyen d'un gazoduc international, le Dolphin Pipeline. Les recherches d'économie en gaz dans l'extraction pétrolière, comme mentionné précédemment, participent à cette dynamique, environ 22% du gaz est réinjecté dans l'industrie pétrolière [43]. Le projet de gazoduc sous-marin reliant l'Iran va dans le même sens.

## **Une littoralisation accentuée par la diversification économique**

**Pour accompagner dans un premier temps l'exploitation de l'or noir, puis pour, dans un second temps, pallier à sa future pénurie, des activités industrielles et logistiques sont développées autour des principaux ports, hiérarchisant et spécialisant l'espace. Par conséquent, la littoralisation touche comme ailleurs le territoire en l'intégrant aux courants d'échanges mondiaux [44].** On observe la répartition suivante. Les deux raffineries avec leurs terminaux sont à Mina al Fahal à Mascate (un nouveau terminal de stockage est en projet) et à Sohar (également une arrivée de gazoduc). L'oléoduc Muscat Sohar Pipeline Project (MSPP) prévoit de connecter les deux espaces pour capitaliser leur rentabilité en limitant le trafic côtier des pétroliers. Selon le Ministère du pétrole et du gaz omanais, 97% du pétrole est exporté vers l'Asie dont 60% vers la Chine. Le réseau gazier débouche aux usines de liquéfaction de Sour et aux terminaux de stockage de la ZIP de Salalah (Salalah est aussi un important port à conteneurs). 63% du gaz produit en 2013 a été exporté vers la Corée du Sud, le Japon et l'Espagne [45]. La macrocéphalie de Mascate et le choix des activités exportatrices vont rendre le rééquilibrage avec l'intérieur incontournable. L'heure n'est pourtant pas à ce genre de préoccupation, nonobstant les deux zones franches intérieures à Nizwa et à Bouraïmi. **Le gigantesque hub aéroportuaire de Doqum, entre Sour et Salalah, lancé en 2008, marque une accélération de la stratégie d'ouverture économique. Il porte l'espoir d'augmenter les capacités de raffinage et de stockage. Un volet envisage de diversifier les services liés aux énergies, aux transports de conteneurs et de passagers. Le dispositif propose une zone militaire protégée, d'envergure [46].** Il s'agit de relier ce nouveau complexe aux réseaux de gazoducs et d'oléoducs. La zone de stockage additionnée au volume de raffinage prévu en ferait un des plus grands hubs énergétiques du monde [47]. **Il faudrait passer d'un réseau d'oléoduc national à l'exploitation d'un réseau international.** Ainsi, une partie du pétrole des autres monarchies de la région, connectée à Doqum, pourrait se trouver raffiné, stocké et chargé sur la

côte omanaise au lieu de devoir franchir les détroits d'Ormuz et de Bal el-Mandeb. Pierre Razoux, dans sa note de recherche précédemment citée, développe l'intérêt géoéconomique et géostratégique de Doqum. Il insiste sur la mise à l'écart des intérêts chinois, son financement exclusivement omanais, l'enthousiasme américain, ainsi que son implication dans le projet, afin de « renforcer sa présence navale (nucléaire) » dans la région. [48] **Le détroit d'Ormuz est, sans conteste pour Oman, le pivot de l'intérêt géostratégique de son territoire, mais plus seulement.** Si le quart de la production mondiale de pétrole brut y transite et que le trafic devrait poursuivre sa croissance, l'avenir économique d'Oman passe par la mise en valeur de son territoire terrestre. Les hydrocarbures saoudiens, émiraties, qataries et iraniens pourraient trouver, via Oman, une nouvelle route terrestre, modérant ainsi leur dépendance maritime, à ce qu'Alain Nojon nomme « ce verrou géopolitique » passé « du statut de *backwater*... Au statut d'artère fémorale du système énergétique mondial en 1920 » [49]. Cette alternative semble crédible car le réseau d'oléoducs du Golfe est pour l'heure dirigé principalement vers la Méditerranée, la Mer Rouge et le haut Golfe Persique [50]. Une côte omanaise bien équipée et récipiendaire du drainage énergétique d'un arrière-pays arabe, proposerait une ouverture directe sur l'Océan indien et l'Asie. **Oman deviendrait une fois asséché, une plateforme, une nécessité logistique pour les hydrocarbures voisins, ce qui est une manière indirecte de prolonger la rente.** Le réseau de gazoducs émiraties est déjà connecté à l'omanais, il reste à joindre les oléoducs saoudiens, c'est là la clef. Le dispositif va être complété par une voie ferrée [51] pour relier Doqum à la péninsule. L'autoroute avec l'Arabie Saoudite est achevée [52]. Cette littoralisation est exacerbée par le statut de zone franche accordé à ces espaces urbains de production et d'échanges, initiés par Dubaï au Djebel Ali, que Doqum compte supplanter. Brigitte Dumortier met en évidence qu'elles sont un outil juridique qui permet de contourner l'obligation pour une entreprise étrangère d'être patronnée par un associé local [53]. C'est l'usage de la *Kafala*. Condition *sine qua none* pour les sociétés non-établies. La note du service économique de l'ambassade de France à Oman, sur les conditions d'accès au marché, la reprend sous le terme de « sponsor » [54].

Il est à noter que les réserves d'eau souterraines fossiles sont importantes en Oman et qu'elles ne constituent donc pas un facteur de stress additionnel. Cependant, **la désalinisation d'eau de mer est un axe de développement industriel qui est privilégié, car parfaitement compatible avec l'exploitation gazière. Il s'agit d'un diptyque fonctionnel, formidable levier à la productivité rentière omanaise et aux intérêts français puisque Veolia et GDF Suez dominant le secteur.** Les centrales thermiques au gaz se multiplient dans les ZIP où elles reçoivent aisément leur approvisionnement.

L'électricité générée alimente le pays via un très bon réseau de distribution et surtout les complexes de désalinisation adjacents. La technologie de dessalement thermique utilise la chaleur résiduelle de la centrale pour distiller l'eau. Veolia possède un centre de recherche à Fujairah aux Emirats Arabes Unis. L'autre technologie, bien plus économe en énergie, est dite d'osmose inverse. Un filtrage qui permet à la centrale de recevoir, en échange, de la saumure pour son système de refroidissement. L'organisme public directeur unique, Oman Power and Water Procurement company (OPWP), propriétaire, organise les contrats de construction et d'exploitation au sein de consortiums constitués de multinationales, de fonds d'investissements privés (étrangers et omanais), et des fonds souverains afin de diminuer la part publique en motivant les PPP. La désalinisation de l'eau de mer débute en 1976 au nord-ouest de Mascate avec la création du complexe Al-Ghubrah qui n'aura de cesse de s'agrandir. Les usines Barka I (2003), Barka II (2009) et Barka III (2014) complètent le dispositif de la capitale. À Sour, il y en a deux (1993 et 2009), deux à Sohar (2007 et 2014) et une à Taqah près de Salalah (2012) [55]. Veolia dessale à Sour. Engie (GDF Suez) est impliquée dans les projets Barka 2, Barka 3 et Sohar 2. C'est Degrémont, la filiale du Groupe Suez Environnement qui est spécialiste du dessalement (en contrat avec Vacon France) et qui a conçu et construit Barka 2 par exemple. Son exploitation est menée par GDF Suez Energy International, le fond souverain d'Abou Dhabi, Mubadala Development Compagny PJSC, et l'industriel omanais Trading Company. D'après le communiqué de presse de GDF Suez du 26 mars 2014, annonçant l'inauguration des deux centrales électriques de Barka 3 et Sohar 2, « Les partenaires de GDF SUEZ dans ce consortium sont le groupe Suhail Bahwan, l'autorité publique omanaise d'assurance sociale (PASI) –actionnaire des fonds souverains omanais-, et les japonais Sojitz Corporation et Shikoku Electric Power Co., Inc.. ». Mais le gouvernement diversifie ses partenaires comme à Salalah où c'est le singapourien Sembcorp Industries (40%) qui mène le projet de Taqah, avec Oman Investment Corporation (21,9%, véhicule des fonds souverains) [56] et toujours une participation publique directe élevée (38,1%) [57].

### **Un territoire attractif dans la ligne de mire des IDE Français, des IDE sortants attractifs dans la ligne de mire des intérêts Français**

**La présence des entreprises françaises au sultanat est modeste au regard de la part du lion que se taillent les IDE Britanniques (environ 40%) [58]. Ils semblent donc être en mesure de s'accroître, profitant d'une hausse généralisée des IDE, motivée par le besoin d'ouverture de son économie depuis le lancement en 1976 d'une succession de plans quinquennaux. Ceux-ci débouchent en 1995 sur le lancement du plan de**

**diversification du sultan Qabou « Oman vision 2020 » puis sur l'adhésion du pays à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 2000.** Comme nous venons de l'observer, les secteurs-clefs intègrent le savoir-faire français. D'autres exemples viennent corroborer cet intérêt, tels les Airbus de la flotte d'Oman Air, les prévisions de commandes aéronautiques liées au projet de hub à Doqum et au nouvel aéroport à Sohar (Aéroport de Paris, etc.), le contrat de JCDecaux qui, en 2012, remporte le marché du mobilier urbain à Mascate pour 20 ans, le fabricant de traverses Consolis Rail qui est un partenaire de choix pour l'Oman Railway Compagny, etc. Ce que mettent en évidence le rapport 2014 de la Banque Centrale d'Oman et les indicateurs de la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE), qui notent Oman dans son analyse des risques, A3 pour l'évaluation-pays, et A4 pour l'environnement des affaires [59]. Pour accroître son attractivité, des mesures d'incitations fiscales se multiplient. En 2010, un nouveau régime fiscal des entreprises est mis en place, qui fixe des conditions d'imposition aux sociétés étrangères très encourageantes : taux de 12%, dividendes et plus-values sur titres exonérés pour une société résidente. À cela s'ajoutent de nombreuses mesures d'exonérations pour les fonds d'investissements, les compagnies maritimes et aériennes, etc. Les clauses de résidence (avec un établissement stable ou un siège principal), auxquelles sont soumises ces facilités, cherchent à pérenniser les investissements étrangers par un ancrage territorial auquel les zones franches répondent. Le rapport n°313 du Sénat sur le projet de loi n°135 (2012-2013) aborde toutes ces mesures et nous apportent ses éclairages sur les relations économiques franco-omanaises [60]. On apprend que les relations bilatérales sont encadrées depuis 1989 par une convention. En 2012, il s'agit d'apporter une clause de coopération fiscale (selon un modèle de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique, OCDE), d'échanges de renseignements, afin de lutter contre l'évasion et la fraude. Oman a ainsi signifié son bon vouloir et a été retiré de la liste des Etats et territoires non coopératifs. Le rapport souligne « la mise en place par la Banque centrale d'un corpus de règles prudentielles conformes aux prescriptions du Comité de Bâle, et aux recommandations du Groupe d'action financière (lutte contre le financement du terrorisme), dont Oman est un des membres fondateurs ». Le sultanat fait sa promotion en France par le biais du représentant de l'Autorité Publique pour la Promotion de l'Investissement et le Développement de l'Exportation (ITHRAA), Monsieur Salem Moosa J. Hassan [61]. La France multiplie les appels du pied, avec, par exemple, l'Agence d'investissement du Grand Paris, « l'ambassadeur économique de la région capitale », qui organise des opérations séduction à destination des fonds souverains omanais en particulier, et du Golfe en général [62].

Si nous avons évoqué plus haut les visites au fort potentiel stratégique du chef

d'état-major des armées, de vendeurs d'armes, et d'experts de think tanks, nous aimerions relever ici celle de **Monsieur Hervé Le Roy, Haut représentant pour les relations avec les fonds souverains, à Oman et aux Émirats Arabes Unis en janvier 2014**. Certes moins médiatique que celles des chefs d'Etat français en 1992 et en 2009, elle nous permet néanmoins **d'aborder la question des fonds souverains**. La Banque Publique d'Investissement française (BPI) [63], assimilée à un fond souverain, intègre en 2013 le Fond Stratégique d'Investissement français (FSI) qui a passé un accord de partenariat avec le fond souverain d'Abou Dhabi, Mubadala Development Company PJSC, prévoyant des investissements conjoints dans les entreprises françaises. Ce dernier est, comme nous l'avons vu, partenaire d'EDF Suez à Oman sur le site Barka. C'est un cas emblématique de ce type d'interrelations. Difficile en effet de les ignorer, puisque les fonds souverains omanais sont les partenaires des multinationales étrangères dans tous les projet de mise en valeur territoriale. C'est par un emboîtement de véhicules financiers que les fonds sont toujours impliqués, comme l'illustrent les montages visibles d'actionnariats des projets Barka, Sohar, Taqah et Doqoum. **Si leur force de frappe financière, qui conjugue stratégie financière et stratégie géopolitique, est bien moindre que leurs voisins du Qatar, des Emirats et d'Arabie Saoudite, ils représentent une manne à ne pas négliger -à surveiller ?- d'autant plus qu'ils commencent à sortir du pays.** Leurs prises de participation dans des projets nationaux sont plutôt supports à communication, voire même à du *white & green washing*. Il n'en est rien pour celles destinées à l'extérieur, l'opacité étant entretenue, ce que déplore les observateurs de l'OCDE, notamment sur les lieux d'hébergement des fonds et de leurs transactions. En France, leur entrée au capital est soumise à autorisation, pour une participation supérieure à un tiers, dans un secteur « sensible ». À part cette modeste restriction, la France facilite plutôt leur venue. Oman déclare 3 fonds sur environ 75 fonds souverains mondiaux. L'immense majorité est localisée au Moyen-Orient. Ils cherchent à faire fructifier leurs réserves de changes issues des exportations minières, afin de convertir la rente non-renouvelable en rente pérenne d'actifs financiers. Ils investissent en priorité dans la finance, l'immobilier et l'énergie. Ils échangent des capitaux contre les technologies qui leur font défaut pour améliorer l'exploitation de leurs ressources fossiles, qui s'amenuisent (l'exemple du gaz à Oman). Ils sont donc les outils préférentiels pour diversifier, faire émerger le secteur privé, attirer les IDE, développer les secteurs stratégiques, pallier aux insuffisances [64]. The Sovereign Wealth Fund Institute propose une base de donnée qui permet d'identifier officiellement le Sovereign General Reserve Fund (SGRF), le Oman Investment Fund (OIF) et le Oman National Investment Development Company TANMIA. Leurs sorties ne font pas la une, mais nous pouvons mentionner le rachat de la compagnie pétrochimique allemande OXEA en



2013, la montée au capital de GlassPoint Solar, la détention de 30% du capital de la 4ème banque Hongroise, Corporate Commercial Bank [65], la création conjointe (avec la seconde banque japonaise) d'un fond d'investissement alimentaire, le Gulf Japan Food Fund (GJFF), afin de développer l'agro-business dans le CCG, l'injection de capital dans l'Irlandais Kenmare Ressources, pour un projet d'exploitation minière au Mozambique [66], etc. La spéculation à laquelle s'adonnent ces fonds conventionnels est souvent présentée, par une lecture plus rigoriste de la *charia*, comme se portant à l'encontre des principes de la finance islamique. Ces derniers reposent théoriquement sur le partage des risques et des rendements de manière équitable entre créancier et débiteur. Le risque peut être accepté, mais guère l'incertitude, et les actifs doivent être tangibles. Le sultan Qabous a autorisé en 2011, tardivement par rapport à d'autres pays musulmans, le développement de ce secteur. L'accroissement de l'épargne en est sans doute un élément contingent, favorable au développement du crédit. Si le nombre de banques islamiques augmente depuis les années 1970, les guichets islamiques des grandes banques internationales aussi. L'aspect « éthique » de cette finance – de convenance ? de complaisance ?- est discutable, car ses flux ne sont pas séparés de ceux de la finance conventionnelle. L'interpénétration est totale [67]. La distinction est surtout sémantique. Les péripéties de la BCCI (Bank of Credit and Commerce International), disparue en 1991, sont entrées dans l'Histoire [68]. Dans les années 2000, les produits financiers islamiques se sont multipliés. Des emprunteurs publics, Allemands, Britanniques et Japonais, ont levé des fonds sur le marché des obligations islamiques (*Sukuks*), tout comme des privés Américains [69]. À la bourse d'Oman, il existe un indicateur des valeurs islamiques, le Sharia-Compliant Index en parallèle au Muscat Securities Market Index, tout comme existent à Wall Street le Global Islamic Index Series et le SP500 Charia. La City n'est pas en reste sur ce créneau, notamment les établissements londoniens des banques françaises. D'après le rapport 2014 de la Banque Centrale d'Oman (BCO), le paysage bancaire est composé de seize banques commerciales (sept locales et neuf étrangères), de deux banques publiques spécialisées (une banque de l'habitat et une banque du développement), de deux banques islamiques (Bank Nizwa et Al Izz Islamic Bank), et six banques locales sont autorisées à animer des guichets islamiques. La BCO a reçu les conseils de guidage du cabinet Islamic Finance Advisory & Assurance Services (IFAAS) pour accompagner le lancement de ce secteur au sultanat. Cette société spécialisée dans le lancement d'institution financières islamiques, telle l'anglaise Islamic Bank of Britain, est intervenue au près du Trésor britannique, et est très bien implantée dans les pays francophones (présente en France depuis 2008) [70]. Un bel exemple de convergence. Les fonds d'investissements islamiques sont des entités moins visibles que les banques commerciales et les indicateurs boursiers, puisqu'ils naviguent plutôt sur des opérations de gré à gré,

et privilégient des sociétés non cotées. Le fonds souverain omanais TANMIA chapeaute depuis 2013 un fonds d'investissement islamique, le Al Kawthar Fund. Icelui se présente entre autres comme un investisseur sur les marchés boursiers ordinaires des pays membres du CCG.

### III. L'Etat providence omanais : redistribution et *omanisation*



Oman. Jeunes omanais de la classe moyenne  
Copyright 2016 Alexandre Mouthon/Diploweb.com

*Ces jeunes omanais appartiennent à la classe moyenne. Ils sont photographiés ici en plein après-midi, désœuvrés. Certains bénéficient d'un emploi dans l'administration, d'autres n'ont pas d'emplois. Ils illustrent la jeunesse de la population, les limites de l'omanisation des emplois et l'enjeu que représente le chômage des jeunes actifs.*

La paix sociale repose sur ce contrat. **L'Etat providence c'est le sultan, paternaliste, qui, dépositaire de la rente, la redistribue.** En priorité aux clans qui ont infiltré le palais et à leurs circuits de clientèles, tribales et régionales. La cooptation est mère de toutes les allégeances. La stabilité est à ce prix, pour que la contestation reste murmure. L'absolutisme de ce sultan éclairé est légitimé par sa capacité à unifier la nation autour des bienfaits de son Etat providence. C'est une arme de régulation, que Qabous sait user pour faire taire, au maximum les frustrations, les préjugés, les revendications identitaires, les particularismes. Or, **elle n'arrive cependant pas à empêcher les inégalités entre omanais et étrangers, et entre nationaux.** Le confort matériel quotidien des omanais et de leurs nombreuses familles est assuré, mais l'isonomie reste au stade d'un crayonné. Tous les indicateurs socio-économiques officiels (ceux de l'ONU et ceux de la BCO) attestent d'un élogieux bilan de règne. En 45 ans, Oman s'est élevé à la cinquante sixième place du classement de l'Indicateur de Développement Humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Mascate a des allures de métropole macrocéphale soignée. Les autoroutes traversent le

désert, illuminées sur certains tronçons. Certes, les écarts villes-campagnes, littoral-intérieur, élites-plèbe, sont plus ou moins marqués, mais l'État fournit emploi, santé, éducation, eau, électricité et un accès routier entretenu à chaque maison, même aux plus reculées. Des citernes d'eau potable sont livrées par hélicoptère dans les campements saisonniers d'altitude des bergers. Des héliports sont aménagés dans des hameaux de quelques âmes. Les Bédouins, qui bénéficient d'un certain prestige identitaire et d'avantages consentis, roulent en véhicules quatre roues motrices entre leurs troupeaux de dromadaires. Ils bénéficient de points d'eau et d'assainissement en plein désert pour leurs campements, qu'ils fréquentent, pour certains, en alternance avec des villas aux standards occidentaux. En arpentant le pays, il est courant de rencontrer nombre d'Omanais, tout à fait désœuvrés et parfaitement insouciants dans l'air climatisé. Alors que sous une chaleur plomb, des dizaines d'ouvriers étrangers triment sur des chantiers de BTP. Le sort réservé à ces travailleurs, originaires pour la plupart du sous-continent indien, est bien meilleur que celui qui leur est infligé au Qatar, mais il ne correspond pas à celui des Omanais [71]. **Il faut gratter un peu le verni miracle des pétrodollars** en allant rencontrer les expatriés bangladais, au plus bas de l'échelle sociale, vivre sans famille dans les taudis aménagés des vieilles villes, en terre, abandonnées, que l'industrie du tourisme commence à restaurer. Ou encore les ouvriers pêcheurs des boutres parmi lesquels il est bien difficile de trouver un Omanais. Les campements d'ouvriers expatriés sont souvent des camps surveillés de préfabriqués sur les champs pétroliers ou à la périphérie des villes. En 2014, sur une population d'environ 4 000 000 d'individus, on estime à 1 800 000 les étrangers [72]. Les expatriés occidentaux s'accaparent les postes d'encadrement hautement qualifiés. Le reste de la main d'œuvre étrangère est réparti sous les ordres d'Omanais dans tous les secteurs du privé, du commerce au service de proximité en passant par la pêche et le BTP.

### **L'éducation, un demi siècle pour tout faire**

En 1995, à la fin du quatrième plan quinquennal (1991-1995), le sultan Qabous adresse à son peuple un message fort pour l'avenir du pays. C'est à l'occasion d'une grande conférence à Mascate qu'il lance son plan « Vision 2020 pour Oman » et insiste sur le besoin impérieux des savoirs et savoir-faire afférents qu'il convient à la jeunesse d'acquérir face au **déficit de qualification patent**. Dans un pays où, en 2014, 23% de la population est âgée de moins de 15 ans [73]. Le taux d'alphabétisation n'était que de 35% au tournant de la décennie 1970 et l'espérance de vie moyenne, de 40 ans. Dans les années 2000, seulement 3% des jeunes de 15 à 29 ans ne savent pas lire et il est possible de vivre en moyenne un peu plus de 70 ans. En outre, la scolarisation initiale des filles est à l'égal de celle

des garçons [74]. Ainsi, la chronologie de l'enseignement supérieur en Oman est courte. Elle débute dans les années 1980. Avant, ce qui est encore valable aujourd'hui mais plus seulement, les enfants de l'élite allaient se former aux Royaumes Unis et aux États-Unis. La première université publique date de 1986. Le Ministère de l'Enseignement supérieur a été créé en 1994. Deux ans plus tard, un décret royal autorise l'ouverture d'établissements supérieurs privés. Il existe une coopération avec des universités et des grandes écoles françaises comme le vante l'ambassade de France à Mascate, par le biais de bourses d'étude. Coopération qui se poursuit dans la francophonie avec des profils de jeunes diplômés omanais formés conjointement à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Toulouse et à la Haute école de commerce (HEC) de Montréal, par exemple. Inversement, les enseignants chercheurs français sont présents, ou interviennent dans les établissements supérieurs omanais. Les défis sont encore nombreux puisque le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur reste inférieur à 20%. Pour Sharifa Al Harthy et Olivier Renard, « **L'argent du pétrole et la vision du sultan ont transformé le paysage éducatif omanais... Aucun autre pays n'a transformé son système éducatif de la sorte.** ». **Cependant, pour le moment, les besoins, la demande, sont plus fortes que la qualité de l'offre, ce qui ne ralentit que modestement l'embauche d'expatriés.**

### **L'omanisation : un théâtre d'ombres dans lequel on avance masqué**

Le huitième plan quinquennal (2011-2015) insiste particulièrement sur la nécessité d'accroître l'omanisation des emplois du secteur privé, débuté en 1994, et son corollaire, l'élévation du niveau de qualification. Le neuvième plan (2016-2020) ne modifie pas vraiment les objectifs. Mais aucun n'insiste sur **les limites de cette politique qui, confrontée aux réalités du terrain, ne réussit pas à s'imposer**. Au lieu d'impacter durablement, ces plans font office de *keepsake*. Certes Qabous a reconnu publiquement les dysfonctionnements, mais l'inflation des emplois dans la fonction publique absorbe toujours le trop plein démographique de la population active, créant une administration pléthorique et peu compétente. Augmenter les prestations sociales et en créer de nouvelles s'il le faut n'arrange pas la situation. Dans le privé, l'omanisation se heurte à des blocages psychologiques. La plupart des Omanais, qui ne font pas parti directement des familles les plus proches du pouvoir, se refusent à exercer des emplois peu qualifiés et peu gratifiants, selon eux, qu'ils considèrent réservés aux étrangers. **Obtenir une charge publique est honorable, considérée comme un dû, un don associé à une « omanitude ». Le contre-don pourrait être**

**l'absence de revendications politiques.** Selon la BCO, en 2014, les nationaux représentent 85,6 % des actifs dans le public, contre 88,7 % d'étrangers dans le privé. Les mentalités et les usages sont vraisemblablement un frein, tout aussi important que le manque de qualification. **Nous aimerions ici illustrer ce propos par un exemple observé sur le terrain lors de notre mission.** Il s'agit d'une petite et moyenne entreprise (PME) dans le secteur des services aux particuliers. La direction est assurée par un européen résidant qui exploite l'entreprise grâce à ses compétences, et par son « sponsor » omanais qui lui apporte les locaux et son réseau de cooptation, afin de capter une grande partie des bénéficiaires qu'il redistribue à « sa clientèle ». Les employés sont tous étrangers. Des européens pour les postes intermédiaires et, pour les postes subalternes, des yéménites et des indiens. De manière ponctuelle, la bonne gestion des ressources humaines nécessite d'employer « à la mission » des Omanais, selon les territoires où est amenée à intervenir l'entreprise. À chaque fois, il s'agit de rémunérer, en espèce, pour un montant très supérieur à la tâche induite, un « local ». Ce dernier peut réaliser une intervention de « logistique », afin de fluidifier l'activité de l'entreprise à travers les régions traversées et les lieux fréquentés. Tout cela se fait dans la bonne humeur et l'opacité fiscale la plus totale. Les Omanais dont il est question ici sont tous sans emploi officiel. Ils travaillent donc ainsi, de temps en temps, pour beaucoup, en faisant peu. Cela va même plus loin. Les expatriés européens travaillent avec un visa touristique qu'ils doivent faire renouveler en franchissant la frontière avec les Emirats Arabes Unis. Un aller retour sur une journée. L'entreprise a même un véhicule dédié. Ils sont payés en espèces. Leur assurance c'est la protection du « sponsor » omanais. Les « salaires » versés ici aux omanais sont du double de ceux versés aux étrangers yéménites, indiens et népalais. Cette étude de cas vaut tous les discours. Concrètement, il faudrait distinguer, dans la fonction publique, les emplois de complaisance, des véritables postes actifs, ainsi que cette économie informelle liée aux activités du secteur privé. La croissance démographique est de 2,1 % en 2014 pour une fécondité de 2,9. Combien de temps encore cette omanisation de dupes va-t-elle maintenir la paix sociale ?

### **Des lignes de fractures**

Les rapports de forces sociaux sont au cœur des fractures. Au cœur du pouvoir central et entre les hommes de la rue. Entre Omanais de la péninsule et les Omanais de Zanzibar et du Baloutchistan. Entre les clans et entre les générations. Entre conservatisme de façade et radicalisation. Entre tribus de l'intérieur et du littoral. Entre territoires administratifs. **La cohésion n'est pas l'intérêt collectif mais l'agrégat d'intérêts particuliers scellés par népotisme.** Ce que

certain appelleraient la société civile n'existe pas vraiment.

**Il faut à Qabous calmer la branche la plus conservatrice des dignitaires du régime, et peut-être aussi les officines les plus radicales**, en maintenant des interdits stricts (homosexualité, adultère, consommation d'alcool, etc) et en encadrant les effets « néfastes », « déstabilisateurs », du tourisme, même si celui-ci est sélectif. Qabous a su, à la différence des autres monarchies de la péninsule, penser un patrimoine culturel et naturel pour satisfaire la consommation de grands espaces vierges et de « rêves d'Arabie » des plus fortunés. La promotion de son Islam tolérant est cohérente avec la personnalité originale du sultan, puisque presque ouvertement homosexuel (un tabou dans les discussions avec la population au sujet de sa succession). Les *speakeasy* ne sont d'ailleurs pas difficiles à trouver mais la jeunesse masculine préfère s'encanailler régulièrement à Dubaï.

**Qabous a introduit une participation à la vie politique par le biais de deux assemblées consultatives, qui dans leur composition et prérogatives animent l'idée de ménager les susceptibilités des opposants en puissances, et d'encourager les compétences des autres pour servir l'État.** Un rappel démagogique de l'idéal ibâdite de participation communautaire à la chose publique. Ce ne sera pas sans rappeler au lecteur quelques grands principes élémentaires de l'affirmation de l'absolutisme français. Le *Majlis Al-Choura* est composé de membres élus au suffrage universel (les femmes ont le droit de vote). Ce dernier flatte les élites et peut limiter des formes de radicalisation entretenues par des frustrations. Son contre-point est le *Majlis Lildawla*, composé de membres désignés, qui est censé s'attacher à servir l'intérêt national plutôt que les intérêts particuliers. Nous renvoyons le lecteur aux remarquables travaux de Monsieur Marc Valeri, grand expert français d'Oman, qui traitent des bouleversements au sein de la société omanaise et de leurs impacts politiques [75].

**À travers cette grille de lecture, nous comprenons mieux les réussites et les fragilités héritées des quarante cinq années rentières du sultanat. La négociation est le maître mot. À l'extérieur, la voix d'Oman permet aux oreilles des puissants de s'écouter, voire de s'entendre. Aux échelles régionales et internationales, Oman est en train de devenir un hub géostratégique, dans lequel les américains prennent position. La France essaye de s'y tailler une place, en espérant ne pas être contrainte de s'asseoir sur un strapontin. À l'intérieur, la mise en valeur du territoire se négocie entre partenaires publics et partenaires privés, entre propriétaires de la rente et bénéficiaires de l'État providence.**

## **Malheureusement, les inégalités socio-spatiales s'accroissent dans le maelström des relations discrètes et des carnets d'adresses.**

Le sultan Qabous trace sa route entre les injonctions à « la bonne gouvernance » du landerneau des institutions financières internationales, le Programme de Gouvernance dans la Région Arabe (POGAR, 2000) du PNUD, le « Nation Building » de Washington, ses réticences aux Nouveaux Managements Publics [76] (NMP) venus d'Occident, et le maintien du contrat social initial. Un équilibre fragile face aux lignes de fractures et aux enjeux régionaux, qu'une succession mal orchestrée pourrait mettre à bas, par un déchaînement d'intérêts claniques instrumentalisés. Qui a intérêt à déstabiliser de l'intérieur ? et de l'extérieur ? **Monarchie absolue sans héritier rime bien souvent avec guerre de succession.** Si Qabous en a précisé les modalités dans la Constitution de 1996 (modifiée en 2001) rien ne permet d'affirmer que le protocole sera suivi dans la transparence et la paix, tant les prédateurs de la camarilla attendent dans l'ombre pour entrer en scène les premiers et scander « Le roi est mort, vive le roi ».

*Manuscrit clos le 3 février 2016.*

*Copyright Mars 2016-Mouthon/Diploweb.com*

---

### **Bibliographie**

Sur l'Histoire d'Oman :

Ainhoa Tapia, « Sultanat d'Oman de 1798 à 1977 », en quatre chapitres, publiés en ligne les 19/07/2012, 24/07/2012, 01/08/2012, 08/08/2012, dans la revue *Les clés du Moyen-Orient*.

### **Les travaux de Marc Valeri :**

Marc Valeri, « Succession incertaine à Oman », *Orient XXI*, 20 novembre 2014.

Avec Steffen Hertog et Giacomo Luciani, « Business Politics in the Middle East », Hurst, 2013.

Marc Valeri, « Oman. Politics and Society in the Qaboos State », Hurst, 2009.

Marc Valeri, « Le sultanat d'Oman. Une révolution en trompe-l'œil », Karthala-Ceri, 2007.

---

### **Notes**

[1] Pierre Razoux, « Oman : future pièce maîtresse de la stratégie américaine dans le Golfe et l'Océan Indien », Note de recherche stratégique n°15 - janvier

2015, Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire, Ministère de la Défense.

[2] En 2011, les journaux France-Soir, Le Point, Le Parisien, etc. rapportent que le sultan Qabous, qui désire faire construire un souterrain à Fontaine-le-Port en Seine-et-Marne, entre ses deux châteaux et son haras, vient de négocier le permis de construire en échange du règlement de la facture d'un nouveau rond-point. <http://www.slateafrique.com/42457/f...>

[3] Le Conseil de Coopération du Golfe est une organisation régionale créée en 1981, composée de six pétromonarchies : Arabie Saoudite, Koweït, Emirats Arabes Unis, Qatar, Bahreïn, Sultanat d'Oman. Principalement sunnites (sauf Oman, justement, et Bahreïn, qui est au trois quarts chiite, mais dirigé par la dynastie sunnite des Al Khalifa), elles se veulent faire bloc face à l'Iran Chiite.

[4] L'importance de la place de l'île de Zanzibar dans l'Histoire économique et politique d'Oman est fondamentale pour la compréhension de la mixité socio-géographique de la société omanaise contemporaine. Le siège du Sultanat fut transféré à Zanzibar en 1856.

[5] Dans l'arrière-pays montagneux, une société tribale se développe, centrée sur l'Ibâdisme, une branche dissidente de l'Islam, née en Irak. Les fédérations tribales s'organisent en un système étatique, l'Imamat (notamment l'Imamat de Nizwa), basé sur l'élection d'un imam régulièrement ennemi du sultan de Mascate.

[6] À partir de 1958, les Forces Armées du Sultan (FAS) Saïd sont renforcées par les Britanniques.

[7] D'après un rapport du Sénat, l'augmentation du niveau des dépenses publiques en 2011 s'élèverait à 13%. Rapport n°313, 30 janvier 2013.

[8] En parallèle du dialogue jamais interrompu entre Oman et l'Iran, la contrebande de marchandises entre leurs côtes a permis à la population iranienne de contourner l'embargo diligenté par les Etats-Unis.

[9] Ivan Sand, « Guerre froide irano-saoudienne : Quels satellites », Relation internationales 02/2014, diplomweb.com.

[10] <http://www.banquemondiale.org/fr/ne...>

[11] Gabrielle Legoux, « Oman en passe de devenir la Suisse du Moyent-Orient ? », L'Orient le jour, 04/08/2015.

[12] <http://www.huffingtonpost.com/2013/...>

[13] Fatiha Dazi-Héni, « La diplomatie proactive des pays du Golfe au Moyen-Orient depuis les Printemps arabes », La lettre de l'IRSEM, n°2, 2015.

[14] <http://orientxxi.info/magazine/les-...>

[15] Op. Cit. Note 9

[16] <http://www.al-monitor.com/pulse/ori...>

[17] <http://www.handelszeitung.ch/untern...>

[18] <http://rue89.nouvelobs.com/2013/09/...>

[19] Le consortium est composé des français Dassault et Thalès, du Suédois Saab, de l'Italien Alenia Aermachi, de l'Espagnol Airbus Defense Space, et du Grec HAI.

[20] <http://www.middleeasteye.net/news/c...>

[21] Alain Gresh, « La grande peur de l'Arabie Saoudite », Le Monde diplomatique, mai 2014.

[22] Le Figaro.fr, AFP agence, 07/08/2015.



[23] Sulaiman Al-Shaqsi, « La politique étrangère des Etats-Unis vis-à-vis d'Oman », mémoire de M.A, Institut québécois des hautes études internationales de l'Université de Laval, Québec, 2011.

[24] « Le programme FMS (Foreign Military Sales) est une méthode de vente d'état à état de matériels, services et programmes d'entraînement militaires américains. Il contribue au renforcement des relations de défense bilatérales, contribue à la création de coalitions et développe l'interopérabilité entre les forces armées des Etats-Unis et celles des nations amies ou alliées. Il contribue aussi indirectement au dynamisme des entreprises de défense américaines. Ce système permet d'allonger les séries de production en abaissant les prix unitaires des systèmes d'armes. L'acheteur ne passe pas de contrat directement avec l'industriel, l'agence de coopération de la défense Defense Security Cooperation Agency sert d'intermédiaire. »  
<http://questions-defense.blogspot.f...>

[25] Exemples d'équipements militaires français intégrés à l'armée omanaise : Des VBL-Mistral, des missiles Crotale et Exocet, Milan et Javelin, Mistral, des patrouilleurs, des hélicoptères Eurocopter Ecureuil et Puma.

[26] La livraison de la première tranche de 12 F-16 débute en 2005.

[27] <http://courrierstrategique.com>

[28] <http://www.latribune.fr/entreprises...>

[29] <http://www.latribune.fr/entreprises...>

[30] <http://www.naval-technology.com/new...>

[31] <http://www.spiegel.de/politik/deuts...>

[32] Marc Cher-Leparrain, « Le coût prohibitif des ventes d'armes françaises dans le Golfe : faut-il assurer la sécurité des monarchie de la région ? », Orient XXI, 17 juin 2014.

[33] « La TF 150 est l'une des trois Task Forces de la coalition Combined Maritime Forces (CMF), sous commandement américain, avec la TF 151, engagée dans la lutte contre la piraterie, et la TF 152, assurant la sécurité maritime du golfe arabo-persique. Aujourd'hui, trente nations sont engagées dans la coalition dont dix-huit participent à la TF 150. Elle constitue le volet naval de l'opération Enduring Freedom, mise en place par les Etats-Unis à la suite des attentats du 11 septembre 2001. »

<http://www.defense.gouv.fr/ema/le-c...>

[34] <http://www.defense.gouv.fr/operatio...>

[35] À titre comparatif, les premières concessions sont accordées aux Britanniques en 1909 en Iran, en 1920 en Irak, et dans les années 1930 dans les Emirats du Golfe. Le gisement le plus important du monde (Ghawar), en Arabie Saoudite, est découvert en 1948.

[36] D'après le Oil & Gaz Journal du 01/01/2014, les réserves s'élèveraient à 5,5 milliards de barils, soit la 7ème position du Moyent-Orient et la 23ème du monde.

[37] PDO est détenu à 60% par le gouvernement, 34% par Shell, 4% par Total et 2% par Partex.

[38] Les principales majors présentes en Oman sont Shell, Total, Partex, BP, CNPC, KoGas, Repsol, Oxy.

[39] Ce qui permet de réduire de près de 80% la consommation de gaz qui était jusque-là nécessaire pour transformer l'eau en vapeur avant de l'injecter pour réduire la viscosité du pétrole facilitant ainsi le pompage.

[40] [www.lechodusolaire.fr](http://www.lechodusolaire.fr)

[41] Selon le Oil & Gaz Journal du 01/01/2014 Oman serait le 5ème producteur de gaz du Moyen-Orient et le 26ème mondial.

[42] « The Oman Liquefied Natural Gaz Project », G.Searle (General manager and CEO), M.J.J.Koekkoek (Operation manager), Oman LNG.

[43] U.S. Energy Information Administration, Oman, report 2014.

[44] Brigitte Dumortier et Alexandra Monot, « Le Sultanat d'Oman, nouveau gardien du Golfe », Cafés Géographiques de Paris, 27 janvier 2004.

[45] BP Statistical Review of World Energy, 2014

[46] [www.portduqm.com](http://www.portduqm.com)

[47] Middle East Economic Survey, « DRPIC Tenders Duqm Refinery Site Prep), 2014.

[48] Op. Cit. Note 1

[49] Alain Nojon, « Le détroit d'Ormuz, le verrou géopolitique de toutes les peurs », diploweb.com, 02 mars 2011.

[50] Le Qatar, les Emirats, le Koweït, l'Iran exportent directement sur le Golfe. L'oléoduc stratégique est-ouest saoudien, la Petroline relie la côte du Golfe de Abqaiq à Yanbu sur la Mer Rouge, un autre segment saoudien débouche au Liban via la Syrie et la Jordanie, c'est l'Oléoduc transarabe, mais il est fermé depuis 1990. Le réseau irakien se divise en deux branches l'une via la Syrie (difficilement exploitable en raison de la guerre), l'autre par le Kurdistan et la Turquie pour rejoindre à Ceyhan le BTC de Bakou.  
<http://cartographie.sciences-po.fr/...> et <http://www.lesclesdumoyenorient.com...>

[51] <http://www.omanrail.om/project.html> et <http://www.railwaygazette.com/news/...>

[52] <https://www.venturesonsite.com/news...>

[53] Brigitte Dumortier, « Développement économique et contournement du droit : Les zones franches de la rive arabe du golfe Persique ». Annales de géographie 2007/6 (n°658), p. 628-644.

[54] « L'accès au marché en Oman », Service économique de l'ambassade de France à Mascate, DG Trésor, janvier 2014.

[55] Hamdi Al-Barwani, Seawater desalination in Oman, regional report, Arab Water World Mag, 2008.

[56] L'OIC intègre entre autres le fond souverain omanais SGRF, le fond souverain omanais TANMIA, Bank Muscat et l'institution financière régionale du CCG, la Golf Investment Corporation créée en 1983.  
<http://www.omanincorp.com/new/page...>

[57] <http://www.sembcorpsalalah.com.om/>

[58] « L'investissement direct étranger au sultanat d'Oman en 2012 », Ambassade de France au sultanat d'Oman, service économique, DG Trésor, juin 2014.

[59] <http://www.coface.com/fr/Etudes-eco...>

[60] Fait au nom de la commission des finances sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'avenant à la convention entre la France et Oman en vue d'éviter les doubles impositions, session ordinaire de 2012-2013, enregistré le 30 janvier 2013.

[61] « Oman, un marché d'avenir », Le moniteur du commerce international, n°1964, 29 mai 2004.

[62] <http://greater-paris-investment-age...>

[63] <http://www.lopinion.fr/11-juillet-2...>

[64] Caroline Bertin Delacour, « Fonds souverains : produits de l'énergie et investisseurs dans l'énergie », *Géoéconomie*, 2009/4 (n°51), p. 77-90.

[65] Nous l'avons appris en juillet 2014, quand, au bord de la faillite, la banque appela à l'aide le fond Omanais.

[66] Faut-il voir dans cette prise de participation un lien avec les ressources minières inexploitées en Oman ? <http://www.magazine-decideurs.com/n...>

[67] Clement M. Henry et Rodney Wilson, « The Politics of Islamic Finance », Edinburgh University Press, 2004.

[68] Denis Robert, « Tout Clearstream », Les Arènes, 2011.

[69] Olivier Pastré et Krassimira Gecheva, « La finance islamique à la croisée des chemins », *Revue d'économie financière*, 2008.

[70] [www.ifaas.com](http://www.ifaas.com)

[71] Vanessa Ratignier, « Qatar. Une France sous influence », Fayard, 2014.

[72] <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/do...>

[73] Les données chiffrées proviennent des publications statistiques onusiennes et de l'ambassade de France à Mascate (note71).  
<http://data.un.org/CountryProfile.a...>

[74] Sharifa al Harthy et Olivier Renard, « Le système éducatif dans le sultanat d'Oman », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 49/décembre 2008.

[75] Marc Valeri est maître de conférence à l'université d'Exeter au Royaume-Uni. Voir en bibliographie ses publications.

[76] Richard Common, « Le changement administratif dans le golfe : modernisation à Bahreïn et Oman », *Revue Internationale des Sciences Administratives* 2008/2 (Vol 74), p. 193-211.